

Lettre de solidarité aux juges américains de l'Association européenne des magistrats

Le comité exécutif de l'Union internationale des magistrats (UIM) a publié une déclaration courant avril 2025 rappelant que les pressions et intimidations sur les juges, à raison de leurs décisions juridictionnelles, était inacceptable. Le rôle des juges au sein d'une démocratie est de garantir la justice et de protéger les droits de tous les citoyens. Tout désaccord avec une décision de justice doit s'exprimer par les voies de recours et non par des attaques publiques. L'UIM lutte fermement contre toute tentative d'affaiblir le pouvoir judiciaire ou d'en faire un instrument politique. De telles intimidations doivent cesser.

L'Association européenne des magistrats (AEM) et ses associations membres (*NDLR* incluant l'Union syndicale des magistrats) s'inquiètent des récents développements aux États-Unis. Lors de leur congrès à Erevan (Arménie) le 9 mai 2025, le bureau de l'AEM et les 34 associations de magistrats représentées ont décidé à l'unanimité d'apporter leur soutien à leurs collègues américains menacés.

Nous exprimons par le présent courrier notre solidarité avec les juges américains. Le rôle des juges est essentiel pour faire respecter l'État de droit. Il ne peut y avoir de démocratie sans un pouvoir judiciaire fort et indépendant.